Note explicative et mode d'emploi

du

Formulaire Site des Dénombrements d'Oiseaux d'Eau en Afrique

Cette note explicative est basée sur la Fiche Descriptive sur les zones humides Ramsar de la Conférence des Parties de la Convention de Ramsar.

<u>Nom et adresse de l'informateur</u>: Nom complet, adresse et affiliation de la personne qui remplit le Formulaire Site, accompagnés des numéros de téléphone, télécopie, télex et courrier électronique.

<u>Date</u>: Date à laquelle le Formulaire Site a été rempli (ou mis à jour).

Pays: Nom du pays.

Nom du site: Nom du site où les dénombrements ont été effectués.

<u>Province/Région et Grande ville la plus proche</u>: Nom de la province ou région où le site est localisé, et nom de la grande ville la plus proche.

<u>Code du site</u>: Code pour le site, désigné par le Coordinateur National ou par Wetlands International (quand il est désigné par Wetlands International, le code a neuf caractères).

Altitude: Elévation moyenne et/ou minimale et maximale du site étudié, en mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.

Surface: Superficie du site exprimée en hectares.

<u>Coordonnées géographiques</u>: Coordonnées géographiques (latitude et longitude) du centre approximatif de la zone humide, exprimées en degrés et minutes.

Brève description du site: Bref résumé décrivant la zone humide (en trois phrases au maximum), mentionnant les principales caractéristiques physiques.

Types de zones humides: Veuillez tout d'abord préciser si le site comprend une zone humide marine ou côtière et/ou une zone humide continentale. Veuillez aussi mentionner s'il est ou comprend une zone humide artificielle. Veuillez encercler tous les codes représentant les types d'habitats que l'on trouve dans le site. Veuillez vous référer à la Classification Ramsar des «types de zones humides» jointe en Annexe I. Veuillez énumérer les types de zones humides par ordre décroissant (en commençant par celui qui domine). Cela peut être difficile pour de grands sites contenant des habitats très divers, mais il importe de disposer d'une indication générale de la dominance pour pouvoir gérer correctement les informations sur le site.

<u>Caractéristiques physiques</u>: Brève description des principales caractéristiques physiques du site portant sur les points suivants, si approprié:

- géologie et géomorphologie
- origines (naturelle ou artificielle)
- hydrologie (y compris bilan hydrique saisonnier, entrée et sortie d'eau)
- type de sol et chimie

- qualité de l'eau (caractéristiques physiques ou chimiques)
- profondeur, fluctuations et permanence de l'eau
- variations dues aux marées
- bassin versant
- zone située en aval (en particulier dans le cas de zones humides qui jouent un rôle important du point de vue de la maîtrise des crues)
- climat (uniquement les caractéristiques climatiques les plus importantes, c'est-à-dire la pluviosité annuelle et les températures moyennes, les saisons marquées et tout autre facteur important affectant la zone humide).

<u>Valeurs hydrologiques</u>: Description des principales valeurs hydrologiques de la zone humide, c'est-àdire son rôle dans le renouvellement (recharge et décharge) de l'eau souterraine, la maîtrise des crues, le captage des sédiments, la prévention de l'érosion côtière et le maintien de la qualité de l'eau.

<u>Caractéristiques écologiques</u>: Description des principaux habitats et types de végétation, énumération des communautés et espèces de plantes dominantes et description de toutes zonations, variations saisonnières et de tous changements à long terme. Mentionnez les espèces de plantes introduites (de façon fortuite ou à dessein) et les espèces envahissantes. Inclure une note brève sur les communautés indigènes naturelles de plantes dans les régions voisines, ainsi que sur les communautés de plantes présentes sur le site (y compris celles qui sont cultivées) si elles diffèrent de la végétation indigène. Des informations sur les chaînes trophiques devraient être données dans cette section.

Occupation actuelle des sols: Principales activités humaines dans le site. Donnez des informations sur les populations humaines de la région en décrivant les activités principales et les principales formes d'occupation des sols dans la zone humide, par exemple alimentation en eau pour les besoins domestiques et industriels, irrigation, agriculture, pâturage, foresterie, pêche, aquaculture et chasse. Dans la mesure du possible, veuillez donner des indications sur l'importance relative de chaque mode d'occupation des sols.

Facteurs ayant une influence négative sur le caractère écologique du site: Ce paragraphe devrait évoquer les changements dans les activités et l'utilisations des sols, et les principaux projets de mise en valeur dans le site, dans le bassin versant ou ailleurs qui ont eu, ont ou pourraient avoir des effets défavorables sur les caractéristiques écologiques naturelles de la zone humide (par exemple détournement de l'eau, envasement, drainage, assèchement, pollution, surpâturage, perturbations anthropiques excessives, pêche et chasse excessives). Afin de faciliter une surveillance continue, il importe de décrire les événements naturels tels que les successions végétales qui ont eu, ont ou pourraient avoir un impact sur les caractéristiques écologiques du site. Veuillez faire la différence entre les facteurs défavorables actuels et potentiels et, dans la mesure du possible, entre les facteurs défavorables sensibles dans le site et ceux qui sont extérieurs mais qui affectent (peut-être) le site. Enumérez les espèces exotiques introduites et indiquez les raisons pour lesquelles elles ont été introduites et la manière dont elles ont été introduites.

Mesures de conservation: Renseignements sur toutes les zones protégées situées à l'intérieur ou à proximité de la zone humide, ainsi que sur toute mesure de conservation prise dans le site, par exemple: limites imposées au développement, pratiques de gestion bénéfiques à la faune sauvage, interdiction de la chasse, etc. Inclure des informations sur toute méthode et régime de surveillance et d'étude en place dans le site. Si une réserve a été créée, veuillez donner la date de création et les dimensions de l'aire protégée. Précisez s'il existe un plan de gestion, s'il a été officiellement approuvé et s'il a été mis en œuvre. Décrire également la participation des communautés locales et des

populations autochtones à la gestion du site.

Recherche scientifique en cours: Décrire tous travaux de recherche scientifique en cours et donner des informations sur tout équipement spécial consacré à la recherche.

Sensibilisation à la conservation de la nature: Décrire tout programme et équipement existant en vue de l'éducation à la conservation et de la formation, et commenter le potentiel pédagogique de la zone humide.

<u>Utilisation du site pour les loisirs et le tourisme</u>: Décrire l'utilisation actuelle faite de la zone humide pour les loisirs et le tourisme en donnant des détails sur les équipements existants ou prévus. Veuillez indiquer le nombre annuel de touristes visitant le site, préciser le type de tourisme et dire s'il s'agit d'un tourisme saisonnier.

<u>Autorité gestionnaire</u>: Nom et adresse de l'organisme directement responsable, *au niveau local*, de la conservation et de la gestion de la zone humide.

<u>Références bibliographiques</u>: Liste des principales références en rapport avec la zone humide, y compris les plans de gestion, les principaux rapports scientifiques et bibliographies. Lorsque de nombreux documents ont été publiés sur un site, seules les références les plus importantes peuvent être citées en donnant la priorité aux ouvrages récents contenant des bibliographies détaillées. Joindre, dans la mesure du possible, des tirés à part ou des copies des ouvrages les plus importants.

<u>Carte du site</u>: Il convient de joindre au Formulaire Site une carte la plus précise et la plus à jour possible de la zone humide. La carte «idéale» présente naturellement les limites du site, l'échelle, la latitude, la longitude et l'orientation, les limites administratives (par exemple provinces, cantons, etc.) et donne des renseignements topographiques de base, la distribution des principaux types d'habitats de zone humide et les caractéristiques hydrologiques remarquables. On y trouve aussi des points de repère importants (villes, routes, etc.). Des indications sur les modes d'occupation des sols sont particulièrement utiles.

L'échelle optimale d'une carte dépend de la superficie réelle du site décrit. En fait, le site doit être décrit de façon relativement détaillée.

TYPE DE ZONES HUMIDES RAMSAR

Les codes correspondent à la «Classification des types de zones humides» Ramsar approuvée par la Recommandation 4.7 et amendée par la Résolution VI.5 de la Conférence des Parties contractantes. Les catégories qui figurent ci-après sont destinées à fournir un cadre très large pour permettre une identification rapide des principaux habitats de zones humides représentés dans chaque site.

TYPES DE ZONES HUMIDES RAMSAR

Zones humides marines/côtières

- A -- Eaux marines peu profondes et permanentes, d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse; y compris baies marines et détroits.
- B -- Lits marins aquatiques subtidaux; y compris lits de varech, herbiers marins, prairies marines tropicales.
- C -- Récifs coralliens.
- D -- Rivages marins rocheux; y compris îles rocheuses, falaises marines.
- E -- Rivages de sable fin, grossier ou de galets; y compris bancs et langues de sable, îlots sableux et systèmes dunaires.
- F -- Eaux d'estuaires; eaux permanentes des estuaires et systèmes deltaïques estuariens.
- G -- Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux.
- H -- Marais intertidaux; y compris prés salés, schorres, marais salés levés, marais cotidaux saumâtres et d'eau douce.
- I -- **Zones humides boisées intertidales;** y compris marécages à mangroves, marécages à palmiers nipa et forêts marécageuses cotidales d'eau douce.
- J -- Lagunes côtières saumâtres/salées; y compris lagunes saumâtres à salées reliées à la mer par un chenal relativement étroit au moins.
- K -- Lagunes côtières d'eau douce; y compris lagunes deltaïques d'eau douce.

Zones humides continentales

- L -- Deltas intérieurs permanents.
- M -- Rivières/cours d'eau/ruisseaux permanents; y compris cascades.
- N -- Rivières/cours d'eau/ruisseaux saisonniers/intermittents/irréguliers.
- O -- Lacs d'eau douce permanents (plus de 8 hectares); y compris grands lacs de méandres.
- P -- Lacs d'eau douce saisonniers/intermittents (plus de 8 hectares; y compris lacs des plaines d'inondation).
- Q-- Lacs salés/saumâtres/alcalins permanents.
- R -- Lacs salés et étendues/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents.
- Sp-- Mares/marais salins/saumâtres/alcalins permanents.
- Ss -- Mares/marais salins/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents.
- Tp--Mares/marais d'eau douce permanents; étangs (moins de 8 hectares), marais et marécages sur sols inorganiques; avec végétation émergente détrempée durant la majeure partie de la saison de croissance au moins.
- Ts-- Mares/marais d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques; y compris fondrières, marmites torrentielles, prairies inondées saisonnièrement, marais à laîches.
- U -- Tourbières non boisées; y compris tourbières ouvertes ou couvertes de buissons,

- marécages, fagnes.
- Va--Zones humides alpines; y compris prairies alpines, eaux temporaires de la fonte des neiges.
- Vt-- **Zones humides de toundra;** y compris mares de la toundra, eaux temporaires de la fonte des neiges.
- W-- Zones humides dominées par des buissons; marécages à buissons, marécages d'eau douce dominés par des buissons, saulaies, aulnaies; sur sols inorganiques.
- Xf--Zones humides d'eau douce dominées par des arbres; y compris forêts marécageuses d'eau douce, forêts saisonnièrement inondées, marais boisés; sur sols inorganiques.
- Xp--Tourbières boisées; forêts marécageuses sur tourbière.
- Y -- Sources d'eau douce; oasis.
- Zg--Zones humides géothermiques.
- Zk--Systèmes hydrologiques souterrains karstiques et de grottes.

<u>Note:</u> «plaine d'inondation» est un terme général qui fait référence à un type de zone humide ou plus pouvant comprendre des exemples de R, Ss, Ts, W, Xf, Xp, entre autres. Certaines zones humides de plaines d'inondation sont des prairies saisonnièrement inondées (y compris des prairies naturelles humides), des zones broussailleuses, des zones boisées et des forêts. Les zones humides de plaines d'inondation ne figurent pas ici comme type spécifique de zone humide.

Zones humides «artificielles»

- 1 -- Étangs d'aquaculture (par ex. poissons, crevettes).
- 2 -- Étangs; y compris étangs agricoles, étangs pour le bétail, petits réservoirs; (généralement moins de 8 hectares).
- 3 Terres irriguées; y compris canaux d'irrigation et rizières.
- 4 -- Terres agricoles saisonnièrement inondées*.
- 5 -- Sites d'exploitation du sel; marais salants, salines, etc.
- 6 -- **Zones de stockage de l'eau**; réservoirs/barrages/retenues de barrages/retenues d'eau; (généralement plus de 8 hectares).
- 7 -- Excavations; gravières/ballastières/glaisières; sablières, puits de mine.
- 8 -- Sites de traitement des eaux usées; y compris champs d'épandage, étangs de sédimentation, bassins d'oxydation, etc.
- 9 -- Canaux et fossés de drainage, rigoles.

* Comprend des prairies ou pâtures humides gérées ou entretenues par pâturage.